

Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.

Dénomination légale de l'organisation	Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement – Madagascar (C3ED-M)
Intitulé du projet	«Economic valuation of Marine and Coastal Resources in the Extreme North of Madagascar»
Numéro de subvention	055
Date du rapport	02 Août 2021

Hotspot CEPF :

Orientation stratégique :

Montant de la subvention : MGA 65 664 060,00
 Equivalent à USD 19 991,00
 Taux de change : 3284,67 MGA/USD

Dates du projet : du : 06 Décembre 2017 (signature de la convention)
 au : 06 Avril 2021
 durée : 40 mois

PARTIE I : Présentation générale

1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)

- COS Tana :
 - ☞ MEEF : Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts (2018)
 - ☞ MEDD : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
 - ☞ CCPTM : Cellule de Coordination et de la Planification du Territoire Maritime (représentait aussi le MININT : Ministère de l'Intérieur) – 2018
 - ☞ CI : Conservation Internationale
 - ☞ FANAMBY
 - ☞ WCS
 - ☞ Réseau MIHARI
 - ☞ C3

- ☞ CNRO : Centre National de Recherches Océanographiques
- ☞ VASIA AN'I MADAGASIKARA

- COS Régional :
 - ☞ Région DIANA :
 - DDR : Direction du Développement Durable
 - DRAEP : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
 - ☞ UNA : Université d'Antsiranana
 - ☞ Représentant des communautés locales
- Le monde universitaire :
 - ☞ IRD : Institut de Recherche pour le Développement
 - ☞ IOGA : Institut et Observatoire Géophysique d'Antananarivo
 - ☞ UNA : Université d'Antsiranana
- Autres :
 - ☞ Blue Ventures

L'implication de ces différents partenaires s'est traduit par des échanges, des discussions sur les résultats et des propositions relatives au projet.

2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

- Sur une problématique autour des APMC, le projet a permis de réunir autour d'une (même) table des institutions (parties prenantes) impliquées depuis un moment dans cette politique publique de l'environnement.
- Le projet a permis au C3ED-M de confronter les théories connues (acquises) dans le domaine de la gestion des ressources naturelles aux « réalités du terrain ».
Un réel gain réciproque pour le monde de la recherche académique et le monde des « acteurs opérationnels ».
- On aurait souhaité, mais malheureusement les circonstances ne l'ont pas permis, restituer auprès des villages enquêtés les résultats du projet pour les dernières orientations si cela s'avère nécessaire. Les objectifs étant :
 - 1/ affiner et compléter l'enquête sur terrain ;
 - 2/ associer les villageois à la mise en place des APMC ;
 - 3/ approcher les autorités locales pour les informer de l'évolution du projet.
- Les résultats globaux se résument en 3 points :
 - ☞ Diagnostic socio-économique de la zone d'étude par une approche à la fois qualitative et quantitative.
Préciser la localisation géographique de la zone d'étude à travers les investigations auprès de quelques ministères et la FTM (Foibe Taosritanin' i Madagasikara).

L'enquête effectuée dans ce sens a permis de constituer une base de données (démographique, sociale, économique, etc ...) et de restituer les entretiens effectués en focus groups afin de nuancer les résultats quantitatifs obtenus.

Avec les doctorants de IOGA, faire une étude sur l'occupation du sol dans la zone d'étude.

- ☞ Conception d'une ACB pour la mise en place d'une APMC.

Cette ACB pourrait avoir plusieurs apports :

- 1) Tentative de calcul de l'évolution dans le temps (sur une période assez longue) des coûts et bénéfices.
- 2) Paramétrable, elle peut s'appliquer à différentes APMC, ou permet de faire des simulations suivant différents scénarii (il suffit de modifier les valeurs des paramètres, la logique de calcul restant la même).
- 3) Elle se veut facilement modifiable, en cas de modification des modes de calcul (en fonction des données disponibles, de l'état des connaissances, des rubriques de l'ACB, ...).

Le temps du projet, suite aux différentes consultations, une seconde version a d'ailleurs succédé à la première. Il faudrait encore la tester.

- ☞ Proposition d'une matrice d'orientation stratégique qui va constituer le socle (cadre logique) de la mise en place et de la pérennisation d'une APMC, éventuellement accompagnée de projets allant dans le sens de cette pérennisation.

Cette matrice est suivie de discussions présentant les précautions à prendre et dont il faut tenir compte pour avoir le maximum de chance de réussite.

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

- a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
APMC pérenne, amélioration générale à long terme des conditions de vie des pêcheurs	Le revenu global des villageois augmente et se stabilise à un niveau au moins viable
Les villageois participent effectivement à la gestion des ressources naturelles et sont bénéficiaires de cette gestion	Développement socialement durable : fin de la vulnérabilité, vie sociale et culturelle harmonisée
Conservation assurée des ressources naturelles	Restauration, conservation des ressources naturelles pour les générations futures

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
1 ^{ère} orientation stratégique : sensibilisation	Villageois sensibilisés sur le développement durable
Mise à disposition d'une méthode de calcul de l'ACB à tester	Appropriation par les organismes d'appui de l'exploitation de l'outil ACB
Opérations de compensation des pertes à court terme en service d'approvisionnement des écosystèmes	La mise en place d'une APMC génère plus de coûts que de bénéfices sur le court terme.

4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.

Le projet relève plus d'un état des lieux et des perspectives que d'actions opérationnelles.

Le point positif est une sensibilisation de la population sur les questions écologiques.

Les difficultés à surmonter reposent sur :

- ☞ une trop grande dépendance de la population par rapport aux ressources marines et côtières (vulnérabilité) ;
- ☞ un risque de mentalité d'assistés (par rapport aux opérations de compensation) ;
- ☞ la pression démographique qui semble être une variable déterminante dans la préservation des ressources naturelles.

5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

Frustration dans la non-réalisation de la dernière activité du projet (revenir sur le terrain pour complément d'informations, restitution, participation des villageois aux résultats). Ce fait a eu un impact négatif sur la finalisation du projet.

PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet

6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

Composante		Livrable		
#	Description	Subdivision #	Description	Résultats pour le livrable
1	Diagnostic socioéconomique de la zone d'étude			<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire bibliographique des rapports et études faits sur la région - Identification et reconnaissance des acteurs socio-

				<p>économiques travaillant dans la région</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance des principales richesses en biodiversité - Informations socio-économiques, environnement général de la région
2	Résultats des enquêtes socioéconomiques sur terrain			<ul style="list-style-type: none"> - Base de données numérique - Résultats des focus groups
3	Exploitation des données			<ul style="list-style-type: none"> - VET : Valeur Economique Totale des ressources naturelles de la Région - ACB : Analyse Coûts Bénéfices pour la mise en place d'APMC - Matrice d'Orientation Stratégique pour une APMC efficiente et durable.

7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.

- a) Constitution de Comités d'Orientation Stratégiques (COS) nationale et régionale.
- b) Enquête sur les questions économiques, sociales, écologiques, auprès des institutions impliquées dans la zone d'étude.
- c) Confection des questionnaires d'enquête : enquête ménage et questionnaire semi-dirigée en focus group.
- d) Etablissement d'une base de données et son exploitation

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Enseignements tirés

8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.

Mentionnez les enseignements qui pourraient contribuer :

- Au processus de conception de projet (*aspects de la conception du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
Le projet cadre bien avec les centres d'intérêt du C3EDM.
- Au processus de mise en œuvre de projet (*aspects de l'exécution du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
Difficulté à faire coïncider les impératifs de la procédure financière (dont on n'était pas informé au départ) aux activités du projet.

L'expérience du C3EDM en économie bleue était trop récente, et s'est trouvée renforcée par le projet.

- Décrivez les autres enseignements tirés qui sont pertinents pour le secteur de la conservation

Accompagner les actions sur terrain par la recherche permet de prendre un peu plus de recul, et d'éviter les visions à trop court terme et/ou pas suffisamment réfléchies au niveau des décideurs.

Pérennité/Réplication : SANS OBJET

9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.

Sauvegardes : SANS OBJET

10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.

Financement supplémentaire : SANS OBJET

11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.

a. Total du financement supplémentaire (en USD)

b. Type de financement

Veuillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant	Remarques

*Classez le type de financement comme :

A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)

B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)

C *Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)*

Commentaires/Recommandations supplémentaires

12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF

Davantage de souplesse entre financement et réalisation technique aurait été plus profitable pour la performance du projet (étude).

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.

Contribution aux indicateurs du portefeuille (Demander à Mr. Rivo)

13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.

Indicateur	Description narrative

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veuillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.

14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité : SANS OBJET

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.

Veuillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques

durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)*

15. Aires protégées SANS OBJET

15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration légale ou de l'extension	Longitude**	Latitude**

** Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.*

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).*

15b. Gestion des aires protégées SANS OBJET

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT

* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

16. Paysage de production SANS OBJET

Veuillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

17. Bénéficiaires SANS OBJET (concerne plus la mise en œuvre des résultats de ce projet)

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéficiaires susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

18. Bénéfices pour les communautés SANS OBJET (le C3EDM n'est pas un promoteur de projet)

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)							Type de bénéfice (marquer avec un x)							Nombre de bénéficiaires		
	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires

* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

18b. Géolocalisation de chaque communauté

Indiquez la latitude et la longitude du centre de la communauté, dans la mesure du possible, ou téléchargez une carte ou un fichier « shapefile ». Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère nord doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

Nom de la communauté	Latitude	Longitude
...		

19. Politiques, lois et réglementations SANS OBJET (mais le projet a proposé un plaidoyer pour régler la pénétration des bateaux de pêche industrielle dans les zones de pêche des villageois)

Veillez mentionner les changements dans le nombre de lois, réglementations et politiques juridiquement contraignantes, avec des dispositions sur la conservation, qui ont été adoptées ou amendées grâce à l'investissement du CEPF. Les « lois et réglementations » concernent des règles ou ordonnances officielles imposées par une autorité. Toute loi, réglementation, décret ou ordonnance peut être incluse. Les « politiques » qui sont adoptées ou appliquées par un gouvernement, y compris par un secteur ou une faction d'un gouvernement, peuvent être mentionnées.

19a. Nom, champ d'application et sujet de la politique, de la loi ou de la réglementation qui a été amendée ou adoptée à la suite de votre projet

N°	Champ d'application (marquer avec un x)	Sujet(s) traité(s) (marquer avec un x)
----	---	--

	Nom de la loi, politique ou réglementation	Local	National	Régional/international	Agriculture	Climat	Gestion des écosystèmes	Éducation	Énergie	Pêches	Foresterie	Mines et carrières	Planification/Zonage	Pollution	Aires protégées	Protection des espèces	Tourisme	Transport	Commerce d'animaux	
1																				
2																				
...																				

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/ amendement (MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1				
2				
3				

20. Mécanisme de financement durable **SANS OBJET**

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1					
2					
3					

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1			
2			
3			

* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

** Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.

*** Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

21. Pratiques favorables à la biodiversité [SANS OBJET](#)

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité

N°	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet
1		
2		
...		

22. Réseaux & Partenariats [SANS OBJET \(les partenaires du C3EDM sont des centres de recherche universitaire\)](#)

Veuillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/parteneriat ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1						
2						
...						

23. Questions de genre (déjà envoyé)

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

17. Nom : Professeur Jeannot RAMIARAMANANA

18. Organisation : C3EDM

19. Adresse de correspondance : Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement – Madagascar (C3ED-M)
Département Economie
Fac EGS (Economie – Gestion – Sociologie)
Université d'Antananarivo

20. Numéro de téléphone : +261 (0)33 11 394 75

21. Adresse e-mail : jeannot_ramia@hotmail.com